

# ORDRE DU JOUR

---

Pour mardi, 22 novembre 1949

## N° 1.

21 novembre—Troisième lecture des bills de divorce suivants:—

Bill (Q-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Merrill Desaulniers."

Bill (R-6), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret May Lester Rajotte."

—(L'honorable sénateur Aseltine).

## N° 2.

21 novembre—Prise en considération des rapports suivants du comité permanent des Divorces:—

Rapport n° 172,—*re* pétition de Odette Thérèse Gabard Coupal;

Rapport n° 173,—*re* pétition de Edmond Ramsay Crane;

Rapport n° 174,—*re* pétition de Ella Maxine Shover Logan;

—(L'honorable sénateur Aseltine).

## N° 3.

3 novembre—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck—Que le gouvernement soit requis de soumettre à la prochaine Conférence fédérale-provinciale sur la Constitution le projet d'amendement suivant concernant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique:

1. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, est modifié par l'adjonction de la Partie suivante, qui sera connue comme: "Bill canadien des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales":

## XII

148. Tout individu est recevable à jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales ci-énumérés, et nonobstant toute disposition de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, ou de toute loi qui le modifie, il n'est pas loisible au Parlement du Canada ou à la Législature de quelque province de faire des lois qui violent ces droits et libertés.

### Article 1<sup>er</sup>

Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle.

### Article 2

Personne ne doit être tenu en esclavage ou en servitude; l'esclavage et le commerce des esclaves sont prohibés sous toutes leurs formes.

### Article 3

Personne ne doit être soumis à la torture ni à un traitement ou châtiment cruel, inhumain ou dégradant.